



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**  
3309, Chemin du lac Sept-Îles  
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016**  
tenue dimanche le 7 août 2016 à 9 h 30  
au Club nautique du lac Sept-Îles

**PROCÈS- VERBAL**  
**VERSION PRÉLIMINAIRE**

**1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Mme Claire Lessard, première vice-présidente, confirme que le quorum est atteint et déclare l'assemblée ouverte.

**2.- NOMINATION D'UN (E) PRÉSIDENT (E) ET D'UN (E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Claire Lessard, appuyée de Marcel Paré, propose que Marius St-Pierre préside l'assemblée. **Résolu à l'unanimité.**

Georges-E. Paradis, appuyé de Denis Cayer, propose que Antoine Lacoursière agisse comme secrétaire de l'assemblée. **Résolu à l'unanimité.**

**3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Denis Cayer, appuyé de Marcel Paré, propose l'adoption de l'ordre du jour. **Résolu à l'unanimité.**

**4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 AOÛT 2015**

Jacques Proulx propose, appuyé de Magella Leclerc, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 août 2015, publié dans *L'Alouette* 2016, soit adopté avec la correction suivante aux États financiers 2014 relativement à la vente de produits pétroliers: Revenus 71 594 \$; Dépenses: 64 498 \$. **Résolu à l'unanimité.**

**5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION**

**5.1- Rapport du Président**

Marius St-Pierre, président sortant, livre le rapport du Bureau de direction à l'assemblée.

*Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à la réunion annuelle de votre Association. Nous apprécions au plus haut point l'intérêt que vous manifestez envers l'APLSI en étant présents ici ce matin.*

*Tout d'abord, je me permets d'insister sur le fait que l'APLSI est une organisation basée entièrement sur le bénévolat. De nombreuses personnes se sont impliquées dans les divers secteurs d'activité de l'Association tels que l'administration, l'environnement, les activités sociales et sportives, le recrutement, la patinoire, la bibliothèque, les communications, etc.*

*Plusieurs dossiers ont tenu votre équipe de bénévoles pas mal occupée au cours du dernier exercice. Il faut l'admettre, tout devient un peu plus complexe à chaque année et il faut s'ajuster et rechercher les solutions adaptées aux problématiques auxquelles nous sommes confrontés.*

*Beaucoup de travail a été accompli par nos prédécesseurs pour faire de cette association ce qu'elle est aujourd'hui. Et pour assurer la pérennité de cet organisme, notre responsabilité et celle de ceux qui nous suivrons sera de continuer à investir temps et énergies à la gestion des nombreux dossiers en cours et à venir. Il y a eu notre planification stratégique 2015-2020 et les objectifs prioritaires qui seront poursuivis par nos futurs bureaux de direction, objectifs dont vous pouvez prendre connaissance sur le site de l'APLSI.*

*Vous entendrez mes collègues vous présenter, au cours de cette réunion, les multiples initiatives et réalisations des différents comités qui, je vous le rappelle, sont composés de bénévoles qui nous font profiter de leurs connaissances dans la gestion des dossiers.*

#### **En matière d'environnement:**

*Et particulièrement la protection du lac. Je me permets de revenir sur les travaux des deux dernières années entourant l'adoption du nouveau plan d'urbanisme et la modification du règlement de zonage, tous deux ayant été bonifiés par vos représentants.*

*En matière de protection de l'environnement, c'est la politique des « petits pas » qui prime et ces quelques exemples de mesures associées aux résultats obtenus par celles et ceux qui nous ont précédés au comité Environnement depuis plus de 10 ans doivent nous faire prendre conscience de tout le travail accompli par votre association et ses bénévoles pour la protection du lac.*

*Le travail ne sera jamais fini. Exiger de la Ville d'adapter ses règlements est une chose, convaincre les usagers du lac de faire leur part également (limite de vitesse, respect des zones sensibles) en est une autre. Notre travail se joue donc sur deux fronts, à la fois avec la municipalité et à la fois avec les résidents (parfois récalcitrants).*

*Le comité a même organisé une séance d'information pour les élus sur l'efficacité réelle des installations septiques telles que celles que nous utilisons.*

*Votre association est très dynamique et active dans tous ces dossiers.*

*La renaturation de la bande riveraine et la caractérisation des installations septiques ne sont pas des projets initiés par la Ville de Saint-Raymond, mais bien par votre association. C'est dans leur réalisation que le partenariat avec la Ville est devenu aussi important.*

#### **Les infrastructures et la contribution de la Ville**

*Les infrastructures: Ces belles installations (Club nautique, terrains de tennis, quais, etc.) qui profitent à chacun de vous, selon vos besoins et vos désirs, sont, qu'on le veuille ou non, le fruit d'un travail en partenariat avec la Ville de Saint-Raymond. Il faut rappeler que sans les subventions que la Ville nous a octroyées depuis quelques années, tout cela serait tombé à l'abandon, car nos revenus annuels ne nous permettraient pas de les maintenir en condition. Sans cette intervention de la Ville, le Club et ses installations seraient probablement devenus municipaux et donc accessibles à toute la population de Saint-Raymond! Imaginez l'impact sur notre lac!*

À l'Assemblée générale de 2014, vous nous avez donné le mandat clair, soit de faire l'acquisition de la chapelle pour un prix raisonnable, soit d'imaginer les moyens de contrer un développement résidentiel à outrance. Il s'avère que la Fabrique était plus gourmande que nous l'avions imaginé. Nous n'avons donc pas la possibilité financière de faire l'acquisition de cette propriété.

Nous nous sommes alors tournés vers la Ville pour qu'elle se porte acquéreur de la chapelle et des terrains contigus, ce qui est la meilleure chose qui pouvait arriver pour limiter le développement. Globalement, deux terrains seront vendus (en face de chez M. Antoine Lacoursière), la chapelle sera probablement déplacée ou détruite et des espaces de stationnement seront mis à la disposition de l'APLSI.

L'APLSI, seule, sur la base de cotisations de 130 \$/année, n'aurait pas été en mesure de réaliser ces projets. Je vous rappelle que nous sommes une OSBL (Organisme sans but lucratif).

À tous ceux qui soutiennent que ce que la Ville offre en retour de la contribution des citoyens du lac Sept-Îles à l'assiette fiscale municipale ne constitue pas une juste part, l'APLSI répond que vous avez probablement raison. Mais si vous croyez qu'il est possible d'obtenir plus, il y a une place pour vous dans l'APLSI et pour tous ceux qui veulent donner du temps pour faire avancer tous les dossiers qui préoccupent votre association.

### **Le cas de la baie Vachon**

L'APLSI s'est toujours prononcée contre le projet de la baie Vachon depuis le début et nos ambitions, dès le départ, étaient de démontrer fermement à la Ville que le projet devrait être abandonné! Au fil du temps et malgré notre détermination, nous avons été contraints d'admettre que la Ville détenait toutes les autorisations pour aller de l'avant dans ce développement (Ministère de l'Environnement et MRC). Je tiens à vous rappeler que, grâce à l'intervention de votre association, ce projet est passé de 21 terrains à 8!

Nous aurions bien entendu préféré que cette zone demeure protégée pour toujours, mais nous faisons face à un Conseil de ville déterminé qui affirme sa volonté sans faille d'aller de l'avant avec ce projet.

L'APLSI salue l'initiative citoyenne. Ensemble nous sommes plus forts, nous en sommes bien conscients! Nos canaux de communications continueront de relayer les actions du Comité de citoyens.

Cependant, nous réalisons qu'il est aussi important de préserver les bonnes relations avec la Ville et ce, dans le meilleur intérêt des citoyens du lac Sept-Îles. Nous ne pouvons pas mettre en péril le rapprochement qui existe depuis quelques années entre la Ville et l'APLSI.

Cela ne signifie pas pour autant que nous restions inactifs et passifs, bien au contraire. Ce qui a été décidé, et ce qui nous apparaît comme la position la plus sage, est de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier! Nous devons pouvoir continuer à faire avancer les dossiers qui préoccupent l'Association.

Advenant la réalisation du projet de la baie Vachon, il est primordial de demeurer un interlocuteur privilégié afin de pouvoir influencer son développement et d'en limiter les conséquences négatives.

Il faut être conscient que notre partenariat avec la Ville de Saint-Raymond ne prendra pas fin avec le projet de la baie Vachon et que partenariat ne signifie aucunement « copinage » ou soumission.

### **Nos bénévoles**

J'ai, encore cette année, évolué au Bureau de direction avec une équipe de gens formidables qui ont beaucoup d'expérience et qui ont donné leur temps bénévolement pour accomplir les multiples tâches nécessaires à la bonne marche de cette association. Ces bénévoles mettent constamment de côté leurs propres travaux pour

*donner du temps autant pour les tâches administratives que l'entretien de la bande riveraine et du jardin de votre Club nautique, réparer les quais, le tennis, les toilettes, les portes, rendre les installations conformes aux normes (eau potable, installations septiques, pompes à essence, perception des taxes sur l'alcool vendu, etc.). Ils méritent notre gratitude, car ils y ont investi de longues heures et beaucoup de créativité: toute un équipe de bénévoles! BRAVO!*

*En cours d'année, nous avons déploré la perte de quatre de nos collègues qui, pour des raisons personnelles, ont décidé de quitter le conseil. MM. Mathieu Godin, Éric Gagné, François Rhéaume et Mme Ginette Vincent nous ont quittés, dont certains après plusieurs années de service au sein de leur communauté. Nous les remercions pour les services rendus à leurs concitoyens.*

*Par contre, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein de l'équipe: Mme Claire Masson et M. Maurice Marcotte, ce dernier président du conseil d'administration du Camp Portneuf, se sont joints à nous à titre de directeurs. Ces deux personnes sont d'excellentes recrues pour l'Association.*

*Il nous reste encore des tâches à partager et nous aurons donc besoin de nous adjoindre d'autres collaborateurs pour assurer les communications, le recrutement et les relations avec les membres.*

*Cette année, les membres du comité exécutif se sont réunis à onze reprises et le bureau de direction à cinq reprises. Des heures de plaisir auxquelles s'ajoutent les multiples rencontres des autres comités.*

*Au cours de la dernière année, plus de 2 000 heures de bénévolat ont été données pour gérer toutes les facettes de l'Association. Les dossiers qui ont retenu notre attention vous seront présentés par les différents responsables des comités dans leur présentation individuelle.*

*Des mercis spéciaux à MM. Jacques Proulx, Serge Thibault, Denis Cayer, Marcel Paré, Mmes Reine Cayer et Anne St-Gelais qui, même s'ils ne sont plus au bureau de direction, ont continué d'apporter leur contribution. Merci à Mme Trépanier et à tous les directeurs qui font en sorte que cette association fonctionne efficacement pour le mieux-être de la collectivité.*

*Il est toujours nécessaire de se rappeler que nous vivons dans un milieu enchanteur que nous avons la responsabilité collective de protéger à tout prix pour ceux qui nous suivront. Et c'est cette pensée qui doit continuer à nous motiver!*

## **5.2- Rapports des comités (Résumé)**

### ***Environnement*** (François Rhéaume)

Les membres du comité sont: Alain Bardenet, Andrée-Claire Brochu, Pierre Gourdeau, Claire Lessard et François Rhéaume. Patrice Mathieu, Georges-Émile Paradis, Geneviève Trépanier, Marius St-Pierre, Marcel Paré, Luc Proulx et André Martin ont aussi participé activement dans divers dossiers.

Diverses activités ont été menées:

- Installation de pancartes de sensibilisation à la protection du lac;
- Suivi de l'état de santé du lac;
- Fête des activités nautiques sans moteur 2015;
- Production d'un guide du propriétaire;
- Participation à la *Journée régionale des lacs*;

- Réunions de la *Table de concertation en environnement de Portneuf*;
- Participation à une étude de l'Université Laval sur l'impact des embarcations motorisées;
- Participation au *Festival du film de l'environnement de Portneuf (Réflexions)*
- Proposition à la Ville de Saint-Raymond de deux projets d'étude, l'un sur la vulnérabilité du lac Sept-Îles aux installations septiques et une étude paléolimnologique des sédiments du lac;
- Demande à la Ville pour débiter le processus de réglementation des embarcations motorisées;
- Présentation à la Ville sur l'impact du développement domiciliaire;
- Suivi avec la Ville sur le dossier de la caractérisation des installations septiques;
- Interventions auprès de la Ville concernant le développement de la baie Vachon.

### **Comité des installations du Club nautique (Patrice Mathieu)**

#### Travaux réalisés au cours de l'année:

- Pose d'une bande Canexel au pourtour du bâtiment et du solage;
- Scellement des murs sous les portes patios;
- Réparation des joints d'étanchéité des panneaux de béton de la terrasse;
- Travaux extérieurs de peinture des éléments en bois de la terrasse;
- Construction d'un débarcadère pour handicapés en tuiles de béton et modification de la rampe d'handicapés existante;
- Construction d'un trottoir en tuiles de béton pour l'entrée du sous-sol;
- Ajout de garde-corps sur la rampe d'handicapés et sur la galerie d'accès à la cuisine;
- Réparation des quais (aluminium et planchers de bois);
- Ajouts de lignes pour les deux nouveaux jeux de pickleball et achat d'accessoires pour ces jeux (filets, raquettes, coffre et cadenas);
- Pose de panneaux de bois sur la clôture du terrain de tennis pour joueur solo;
- Achat et pose de nouvelles étagères à la bibliothèque;
- Réparation de la sentinelle (éclairage extérieur);
- Travaux d'entretien de notre jardin démonstratif et du bâtiment en général.

#### Travaux qui seront réalisés cet automne et l'an prochain:

- Peinture acrylique sur le solage de béton et travaux divers de réparation de surface;
- Réparation des surfaces pavées (enlèvement des bosses et réparation des principales fissures) et pose de gravier concassé dans le stationnement près du bâtiment;
- Ajout d'éclairage extérieur autour du bâtiment;
- Remplissage du terrain au pourtour de la fosse septique et pose d'une clôture de protection;
- Réparation de la descente à bateaux (dalles en béton préfabriquées qui seront installées à l'extrémité de la rampe existante);
- Fermeture et ouverture des installations estivales à l'automne et au printemps.

Une somme de 15 000 \$ sera ainsi investie, sans compter plus de 650 heures-homme de bénévolat.

### **Comité des communications** (Georges-Émile Paradis)

Le responsable du comité est Marius St-Pierre. Mme Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur le site. Vincent Caron est responsable de *L'Alouette* et Georges-É. Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site de l'Association et de l'intranet.

Les moyens utilisés par le comité sont: 1. La publication de *L'Alouette* et, sur le site, du *Mini-Alouette*; 2. L'envoi de courriels aux membres; 3. La mise à jour du site Web et de l'intranet; 4. L'utilisation des médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le système informatique contient deux volets, soit une section accessible à tous et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Le système de gestion des membres a été à nouveau modifié cette année pour faciliter et améliorer son utilisation par les responsables. Ces modifications nous ont permis de réduire les coûts.

Un lien a été ajouté sur la page d'accueil du site pour que les membres puissent voir leur fiche, faire une réservation pour le tennis et, pour l'an prochain, changer le fournisseur pour mettre leur bateau à l'eau.

En moyenne, un nouveau courriel est envoyé chaque semaine. 73% des membres ont donné leur autorisation pour recevoir des courriels de l'APLSI. Au printemps 2016, nous avons connu de sérieuses difficultés dans l'envoi des courriels. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses [club@aplsi.com](mailto:club@aplsi.com) et [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com) sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com). Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site est de 1 700 visiteurs différents par mois. Cette année, cette fréquentation a augmenté de 3%. La partie intranet reçoit entre 200 et 300 visites par mois de la part des directeurs.

L'éditeur de *L'Alouette*, Vincent Caron, souligne que plusieurs membres ont contribué cette année à la rédaction d'articles. Il aimerait toutefois mettre en place une relève et, à cet effet, demande de l'aide aux membres.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans *L'Alouette*, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Mme Ginette Vincent de Via Capitale.

### **Comité des activités** (Vincent Caron et Claire Lessard)

Les membres associés au comité sont: Mado Goulet, Henriette Cayer, Reine Cayer, Nathalie Bédard, Hélène Cimon, Denise Guy et Benoit Proulx.

Vincent Caron présente la première partie du rapport en soulignant que le rôle du comité est d'imaginer et de proposer des activités qui correspondent à ce que les résidents du lac recherchent. Les activités tenues ont été les suivantes:

- Souper au Club et sortie en raquettes sous la lune. Merci à Éric Lessard pour le foyer;

- Partie de sucre, dîner à la cabane: 70 personnes;
- Accord mets et vin, dégustation de vin avec l'œnologue Christian Martel: 40 personnes;
- Souper au homard: 40 personnes;
- Les 5 à 7 du vendredi;
- La pêche: le nombre de truites ensemencées est proportionnel aux contributions.

Vincent Caron informe l'assemblée que 50% des dates de fin semaine ouvertes à la location du Club ont été comblées cet été et que la salle du bas est également disponible en hiver.

Claire Lessard poursuit le rapport du comité sur les activités tenues:

- Une nouveauté, le Club de tricot sous la coordination d'Hélène Marcotte;
- Le lac Sept-Îles en fête: 4<sup>ème</sup> édition, tenue le 23 janvier dernier avec le « Défi des familles » au hockey bottines, Bonhomme Carnaval, promenades en poney, tours en carriole et en autoneige, salon des artisans, hot-dogs, etc;
- Pickleball, nouvelle activité initiée par France Bergeron. La réservation des terrains via le site APLSI est fortement suggérée, celle-ci ayant priorité;
- Parade de bateaux du 2 juillet 2016 coordonnée par Patrice et Gérald Mathieu. Concours pour embarcations les mieux décorées et impressionnant feu d'artifice;
- Souper des Dames du 10 août 2016 : Souper des Dames du lac Sept-Îles en Blanc;
- Fête nautique sans moteur, le 21 août prochain, sous la gouverne d'Andrée-Claire Brochu avec la collaboration du Camp Portneuf. La baie du Camp sera fermée en matinée.

### **Comité conjoint APLSI-Ville (Pierre Gourdeau)**

Il y a eu 2 rencontres du comité conjoint en environnement avec la Ville et les représentants de l'APLSI en 2015-2016.

Les membres du comité sont : 3 représentants de la Ville soient Réjeanne Julien, Bernard Ayotte et Célia Solinas et 3 représentants de l'APLSI soient François Rhéaume, Claire Lessard et Pierre Gourdeau.

L'objectif du comité est de favoriser les échanges entre nos deux organisations sur des dossiers touchant l'environnement de notre lac.

Les dossiers discutés en cours d'année ont été :

- Renaturation des rives (suivis);
- Caractérisation des installations septiques (relevé sanitaire);
- Vidange des fosses septiques sur les îles;
- Règlement de zonage;
- Projet de lotissement de la baie Vachon par la Ville;
- Restrictions à la navigation.

Les échanges ont été profitables dans plusieurs dossiers et moins favorables pour certains.

En ce qui concerne le dossier de la baie Vachon, les membres de l'APLSI ont été mis au courant du projet en 2015, mais sans toutefois avoir des informations concrètes sur le projet. Ce n'est qu'en avril 2016 que la Ville a

présenté le projet actuel que vous connaissez bien. L'APLSI s'est toujours montrée contre le projet, mais la Ville en a décidé autrement.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles pour leur implication. Le comité conjoint va poursuivre ses activités en 2016-2017.

### **Recrutement** (Reine Cayer)

Comme la réunion est déjà très longue, je serai brève.

Nous avons formé un nouveau comité pour le recrutement composé de Ginette Vincent, Anne St-Gelais, Georges-Émile Paradis, Geneviève Trépanier et moi-même. Nous nous sommes rencontrés à quatre reprises. Nous avons modifié la fiche du membre et enlevé la carte de membre pour instaurer un coupon sur lequel apparaît le numéro de membre et les informations transmises à l'APLSI. Le numéro de membre remplace donc la carte de membre. Nous avons aussi développé un bordereau de dépôt informatisé.

Pour 2015, 439 membres ont payé leur contribution. Pour le fonds d'immobilisation, le montant est de 4 530 \$ (incluant tps, tvq) et le fonds d'ensemencement a atteint 2 495 \$ (incluant tps tvq).

Pour 2016, à date, compte tenu que notre année n'est pas encore terminée, le nombre de membres est de 432. On note une contribution de 4 065 \$ (incluant tps tvq) pour le fonds d'immobilisation et de 3 600 \$ (incluant tps tvq) pour le fonds d'ensemencement.

Si des bénévoles veulent se joindre à nous, ils sont les bienvenus. Merci!

### **Bibliothèque** (Louise Leclerc)

Le comité qui fonctionne de façon autonome est aussi vivant que les dossiers majeurs de notre association. Quelques réunions officielles par année, une *Foire du livre* à la fin de juin 2016, achat de 250 \$ de livres pour cette année. Nous avons reçu des dons de livres pour notre bon fonctionnement.

À la *Foire du livre*, nous avons accueilli deux auteurs, Mme Lina Rousseau et M. Denis Robitaille. Le bénévolat de tous nous a permis une structure plus ordonnée et agréable à l'œil pour nos visiteurs.

Notre petit concours pour enfants existe encore cette année. À l'automne, un club de lecture sera mis en place; pour information vous référer à Mme Jocelyne Bédard au numéro 418 337-6164 ou à la bibliothèque aux heures d'ouverture. D'autres projets mijotent au sein du comité.

Nos bénéficiaires pour cette foire: 433,75 \$. À cela nous ajoutons 125 \$ (soit 25 familles à 5\$ pour la cotisation). Le tarif de 5 \$ par famille sera à conserver pour la prochaine année afin de créer un sentiment d'appartenance de la part des lecteurs.



Le budget total de la bibliothèque pour l'année 2016 se détaille comme suit :

Montant en banque en début d'année	609,20 \$
Revenus (Foire + abonnement)	571,15 \$
Dépenses (Livres, fournitures, etc.)	<u>(-368,26 \$)</u>
SOLDE	812,09 \$

Il a été proposé et résolu à l'unanimité par les membres présents du comité, de remettre à l'APLSI la somme de 300 \$ à même les profits générés et de garder la portion restante de 512,09 \$ en provision pour l'année 2016-2017.

Merci sincère à tous les gens qui s'impliquent. Nous recueillons encore des livres pour adultes et enfants.

## 6. RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS; NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Jacques Proulx présente les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. En résumé, les revenus du fonds d'administration générale ont été de 149 430 \$, ceux du fonds d'ensemencement de 2 279 \$ et ceux du fonds d'immobilisation de 21 940 \$.

Les principales sources de revenus sont la vente de produits pétroliers (62 501 \$), la cotisation des membres (47 731 \$) et les activités sociales (20 898 \$). Outre l'amortissement, les principales dépenses vont à l'achat de produits pétroliers (54 405\$), aux activités sociales (16 385 \$), au gardiennage (14 109 \$) et aux taxes et permis (13 927 \$).

Il est proposé par Denis Cayer, appuyé d'Alain Bardenet, que les états financiers 2015 de l'APLSI soient acceptés tels que présentés par Jacques Proulx. **Résolu à l'unanimité.**

Suite à une précision apportée par Jacques Proulx quant à la différence entre préparation et vérification des états financiers, cette dernière option entraînant des frais, il est proposé par Marcel Paré, appuyé de Magella Leclerc, que Jacques Proulx soit nommé responsable de la préparation des états financiers pour 2016. **Résolu à l'unanimité.**

## 7. RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE (Denis Cayer)

Denis Cayer, responsable du comité de surveillance, dépose le rapport. Les membres du comité ont constaté essentiellement que « tout était conforme à la bonne administration des différents comités et la transparence y est dans tous les dossiers. »

Il est proposé par Serge Thibault, appuyé de Michel Rhéaume, que le rapport du comité de surveillance soit accepté. **Résolu à l'unanimité**

Le comité est remercié pour le travail accompli.

## 8. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2016

Denis Cayer informe l'assemblée que les trois membres du comité ne comptent pas renouveler leur mandat pour 2016.

Devant le manque de candidatures à leur succession, Denis Cayer, sur une proposition de Marcel Paré, appuyé de Georges-Émile Paradis, accepte de poursuivre pour 2016. **Résolu à l'unanimité.**

Un autre membre du comité, Claude Plamondon, accepte également un retour sur proposition de Serge Thibault, celle-ci étant secondée de Lucie Boivin. **Résolu à l'unanimité.**

Upparathi Provencher, secondée de Marcel Goulet, propose André Cimon comme troisième membre du comité. Celui-ci accepte. **Résolu à l'unanimité.**

## 9. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Denis Cayer, appuyé de Serge Thibault, propose que quittance soit donnée quant aux décisions prises et aux gestes posés par les directeurs pour l'exercice 2015. **Résolu à l'unanimité.**

## 10. APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS

Les amendements aux articles suivants des règlements sont proposés à l'assemblée en remplacement ou en ajout au texte actuel:

- 11. Numéro de membre - *Un numéro de membre est attribué par le responsable du recrutement à chaque membre de l'Association qui remplit les conditions d'admission prévues à l'article 9. Ce numéro remplace la carte de membre émise antérieurement.*
- 13. Assemblée générale annuelle  
À cette assemblée, l'ordre du jour sera le suivant :
  - 1- Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
  - 2- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
  - 3- Adoption de l'ordre du jour
  - 4- Lecture et acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
  - 5- Rapport du Bureau de direction
  - 6- Rapport et acceptation des états financiers; nomination du préparateur des états financiers pour l'année en cours
  - 7- Rapport du comité de surveillance; nomination des membres du comité pour l'année en cours
  - 8- Quittance des directeurs pour les gestes posés
  - 9- Approbation des règlements et des amendements aux règlements (s'il y a lieu)
  - 10- Questions, commentaires et suggestions
  - 11- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
  - 12- Élection des directeurs
  - 13- Clôture de l'assemblée

L'item 6 devient: *Rapport et acceptation des états financiers; nomination d'un préparateur des états financiers.*
- 16. Avis de convocation  
*Ajout: L'envoi de l'avis de convocation peut également être fait par courriel en tout temps de l'année. Les membres qui n'auront pas fourni d'adresse courriel recevront l'avis par la poste.*

- 36. Le trésorier  
Changer «dans une banque ou caisse populaire» pour *dans une institution bancaire*
- 56. Disposition des biens  
Intégrer le texte changé par résolution lors de l'assemblée générale spéciale du 10 août 2008:  
*Dans l'éventualité de la dissolution ou la liquidation de la corporation, tout le reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera distribué à un ou plusieurs organismes au Canada qui poursuivent des objets analogues ou similaires à la corporation ou à la Ville de Saint-Raymond. Le choix et toute décision à cet effet seront pris par les membres lors d'une assemblée générale spéciale convoquée et tenue à cet effet.*

Des amendements aux items ci-dessous sont également proposés pour le RÈGLEMENT CONCERNANT LA DESCENTE À BATEAUX :

- 5. Les heures d'ouverture  
Modification: «publicisées sur le site [www.aplsi.com](http://www.aplsi.com), dans L'Alouette et sur des panneaux ».
- 6. En dehors des heures d'ouverture officielles  
Au lieu de 10 \$ on devra lire: *Dans ce cas, un montant, déterminé à chaque année par le bureau de direction, sera exigé par l'APLSI.*
- 7. La collaboration de...  
Ajouter: *Pomerleau les bateaux*
- 13. Embarcation non motorisée  
Modification: «*Une personne non membre peut mettre à l'eau une embarcation non motorisée comme un kayak...voile à l'endroit prévu à cette fin (poteaux rouges près du Club nautique)...Ce service est offert à tous. Une pièce d'identité...*»

Ces amendements sont proposés par Jacques Proulx, Paul Desrochers appuyant la proposition. **Résolu à l'unanimité.**

## 11. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

- Comité de citoyens

Marcel Paré propose, appuyé de Denis Cayer, qu'un montant maximal de 1 000 \$ soit accordé par l'APLSI au comité de citoyens (Baie Vachon) pour couvrir les frais d'un éventuel envoi postal. **Adopté à majorité, 3 abstentions.**

- Développement dans la baie Vachon

Plusieurs interventions en rapport avec le projet de développement de la baie Vachon par la Ville, sont faites entre autres par Denis Cayer, André Cimon, Serge Thibault et André Savary. Le président ajoute que si le développement devait aller de l'avant, le rôle de l'APLSI serait de voir à ce que ça se fasse correctement.

- Autres sujets

Richard Delisle: Interrogation sur la cause de nombreux poissons morts

Françoise Hammond suggère que l'APLSI organise une séance d'information pour ses membres quand les nouvelles normes du Règlement Q-22 sur les installations septiques seront connues.

## 12. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Proposé par Marcel Paré, appuyé de Lyne Breton, que Gilles Hardy soit nommé président d'élection. **Résolu à l'unanimité.**

Proposé par Françoise Hammond, appuyée de Serge Thibault, que Antoine Lacoursière agisse comme secrétaire d'élection. **Résolu à l'unanimité**

## 13. ÉLECTION DES DIRECTEURS

Suite aux démissions, il y a exceptionnellement cette année 10 sièges à combler. Comme les six candidats sortants, qui sont Mmes Claire Lessard et Geneviève Trépanier, MM. Vincent Caron, Pierre Gourdeau, Patrice Mathieu et Georges-Émile Paradis, accepteraient tous un nouveau mandat, il est suggéré par Jacques Proulx que ces candidates et ces candidats soient réélus en bloc.

L'assemblée entérine cette façon de procéder et **vote à l'unanimité la réélection des six candidates et candidats** sur une proposition de Jacques Proulx, appuyé de Serge Thibault. Les postes 1, 3, 4, 5, 7 et 9 sont donc comblés par acclamation.

Le président, Gilles Hardy, demande des propositions de candidatures pour les sièges 2, 4, 6 et 13.

Siège	Candidat	Proposeur	Secondeur	Résultat
2	France Bergeron	Patrice Mathieu	Jacques Proulx	Élue
4	Jean-Pierre Blanchet	Alain Bardenet	Denis Cayer	Élu
6	Serge Thibault Luc Proulx	Clarence Gagnon Pierre Gourdeau	Marcel Goulet Magella Leclerc	Refus Élu
13	Pierre Charbonneau	Marius Saint-Pierre	Marcel Paré	Élu

## 14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Marcel Goulet, appuyé de Antoine Lacoursière, propose que l'assemblée générale annuelle soit levée. **Résolu à l'unanimité.**

Antoine Lacoursière

Secrétaire de l'assemblée